

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 18 mars 2024 A 20 HEURES 30**



**Délibération n° 2024 03 18-17- MARCHES PUBLICS – Constitution d'un  
groupement de commandes dans le cadre du renouvellement du  
marché de restauration scolaire – création de la commission marchés  
publics du groupement et élections des représentants de la commune**

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 07/03/2024
En exercice : <b>33</b>	
Présents : <b>26</b>	Affichage de la convocation : 13/03/2024
Pouvoirs : <b>6</b>	
Votants : <b>31</b>	Affichage du compte rendu : 19/03/2024
<b>Présents</b> : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Christian NEUVILLE, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU.	
<b>Absents ayant remis pouvoir :</b>	
M Joao DA ROCHA donne pouvoir à M Jean-Pierre NEMOZ Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES donne pouvoir à M Daniel JULLIEN Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Stéphane GILLET M Edouard WILLEMIN donne pouvoir à M Rémi GILLET Mme Fatima FERNI donne pouvoir à M Christian NEUVILLE Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à M Henri COQUARD	
<b>Absents ou excusés :</b>	
Mme Chantal BERTHILLON	

Mme Béatrice DUMORTIER est élue secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Monsieur le Maire rappelle qu'afin de permettre à la commune d'assurer une préparation locale du repas de son groupe scolaire sans avoir à agrandir et moderniser sa cuisine actuelle, le conseil municipal a pris à bail une partie du matériel et des locaux de la cuisine située sur le site du collège Notre dame des vallons.

Dans le cadre d'un groupement de commandes, la commune et l'OGEC ont choisi un prestataire commun pour préparer les repas dans la cuisine centrale du collège et livrer les repas en liaison chaude les écoles primaires publique et privée.

Le marché arrive à échéance le 30 juin 2024 et il est nécessaire de relancer une procédure dans le cadre d'un nouveau groupement de commandes.

Caractéristiques du groupement de commandes

L'OGEC en tant que propriétaire des locaux dans lequel les fournitures seront livrées et les repas préparés, sera désigné comme mandataire du groupement.

Le marché aura pour objet la préparation des repas dans la cuisine centrale du collège selon un cahier des charges et la livraison en liaison chaude des écoles primaires publique et privée.

Création d'une commission marchés publics dans le cadre du groupement

Une commission marchés publics est créée. Elle comprend :

- 3 représentants titulaires et un représentant suppléant élus parmi les membres du conseil municipal de la commune de Vaugneray ;

- 3 représentants de l'OGEC, désigné selon les modalités qui leur sont propres

Il convient de procéder à l'élection des représentants de la commune et de son suppléant.

Après un appel à candidature, sont candidats : ...

Conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,**

**Dont le résultat est le suivant :**

**Isabelle VIDAL sort de la salle et ne prend pas part au vote**

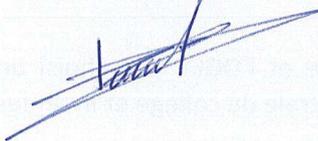
**31 suffrages exprimés : 31 voix Pour**

**UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

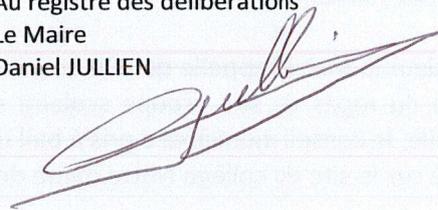
<b>AUTORISE</b>	Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes
<b>DÉCIDE</b>	à l'unanimité, de ne pas recourir au vote à bulletin secret pour l'élection des représentants de la commune au sein de la commission marchés publics du groupement de commandes
<b>PROCÈDE</b>	à l'élection des représentants de ladite commission : Daniel JULLIEN, Béatrice DUMORTIER, Ghislaine FROMM, membres titulaires et Sandrine ARNAUD, suppléante.

Rendue exécutoire compte tenu  
de la transmission en Préfecture le  
22.03.24  
et de la publication en mairie le  
22.03.24

La secrétaire  
Béatrice DUMORTIER



Pour copie certifiée conforme  
Au registre des délibérations  
Le Maire  
Daniel JULLIEN



## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Délibération n° 2024 03 18-17 MARCHES PUBLICS- Constitution d'un

Objet de l'acte : groupement de commandes dans le cadre du renouvellement du marché de restauration scolaire- Création de la commission des marchés publics du groupement et élections des représentants de la commune

.....  
Date de décision: 18/03/2024

Date de réception de l'accusé 22/03/2024  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 2024031817\_17

Identifiant unique de l'acte : 069-200047785-20240318-2024031817\_17-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3 .2

Institutions et vie politique

Designation de representants

Autres

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

.....  
Nom du fichier : delib 17.pdf ( 99\_DE-069-200047785-20240318-2024031817\_17-DE-1-1\_1.pdf )